

## **EUROMAD+ 2026 - CCEAB**



### **CONVENTION CITOYENNE EUROPÉENNE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (CCEAB)**

**Comment l'Union européenne peut-elle développer une politique agricole respectueuse de l'environnement, tout en assurant la viabilité économique des agriculteurs et en répondant aux attentes sanitaires, écologiques et sociales des citoyens ?**



**Commissaires : Hannah KIM, Maria ARAUZ, Lola MANZORRO**

## SOMMAIRE

<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>II. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE: ORIGINES, ÉVOLUTION ET ENJEUX ACTUELS.....</b>	<b>4</b>
A. Définitions.....	4
B. Bilan historique.....	5
C. Enjeux.....	7
1. Enjeux environnementaux.....	7
2. Enjeux économiques.....	7
3. Enjeux sociaux.....	8
4. Enjeux politiques.....	8
<b>III. RÔLE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES PARTIES INVITÉES....</b>	<b>10</b>
A. L'agriculture européenne: fonctionnement et rôle mondial.....	10
B. Partenariats clés de l'UE.....	11
Partenariats institutionnels internationaux.....	11
Partenariats économiques et commerciaux.....	12
Partenariats scientifiques et sociétaux.....	12
C. Contextualisation politique, situation des États membres.....	13
France.....	13
Espagne.....	13
Allemagne.....	13
Italie.....	14
<b>IV. OBJECTIFS ET RÔLE DE LA CONVENTION CITOYENNE.....</b>	<b>15</b>
<b>V. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>17</b>
I.	

## **I. INTRODUCTION**

L'agriculture a toujours joué un rôle majeur, depuis les plus anciennes civilisations, dans l'alimentation et dans la structuration des territoires et des équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

Cependant, les modèles agricoles actuels, fondés sur la mécanisation et l'usage massif de pesticides et d'engrais, sont aujourd'hui remis en question, face aux crises climatique et sanitaire. Les dérèglements du climat, la dégradation des sols, la perte de biodiversité, et les fragilités révélées par les récentes crises sanitaires mondiales, rappellent avec force la nécessité de repenser nos systèmes de production et de consommation alimentaires. Le développement d'une agriculture biologique, respectueuse de l'environnement et de notre santé, apparaît donc comme un impératif collectif qui doit se situer au cœur des débats, entre États et citoyens engagés.

La Commission européenne a présenté une vision pour l'avenir de l'agriculture et de la production alimentaire dans l'UE. Cette vision a pour objectif de mettre en place un système alimentaire équitable et compétitif, à même de fournir à tous des denrées alimentaires abordables et durables. L'agriculture biologique offre une voie possible vers un modèle plus durable, fondé sur la préservation des ressources naturelles et la qualité des produits.



## **II. L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE: ORIGINES, ÉVOLUTION ET ENJEUX ACTUELS**

### **A. Définitions**

**Agriculture:** culture du sol, ensemble des activités humaines visant à produire des aliments et des ressources à partir du sol et de l'élevage d'animaux

**Agriculture biologique:** mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, tels que les pesticides, les médicaments ou les engrains de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés (OGM)

**Pesticides:** Substances ou produits destinés à lutter contre les organismes jugés nuisibles, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de bactéries. Ils peuvent être classés par type d'usage (herbicides, insecticides, fongicides, nématicides, rotondicides, etc.), par famille chimique ou encore par mode d'action.

**Engrais:** substances utilisées seules ou en mélanges, et destinées à apporter aux plantes des compléments d'éléments nutritifs, pour en améliorer la croissance et le rendement.

**Organisme génétiquement modifié (OGM):** organisme (animal, végétal, bactérie) dont on a modifié le matériel génétique par une technique dite de « génie génétique » pour lui conférer une caractéristique nouvelle.

**PAC** (Politique Agricole Commune): politique de l'Union européenne qui vise à soutenir le secteur agricole par le biais de paiements directs aux agriculteurs et de programmes de développement rural. Ses objectifs sont de garantir la sécurité alimentaire à un prix abordable, d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs et de promouvoir une agriculture durable qui lutte contre le changement climatique et protège l'environnement. La PAC, créée en 1962, est structurée autour de deux piliers : le soutien aux revenus et aux marchés, et le développement rural.

**DG AGRI** (Direction générale de l'Agriculture et du Développement rural): direction de la Commission européenne responsable de la mise en œuvre des politiques agricoles et de développement rural de l'Union européenne, comme la Politique agricole commune (PAC). Son rôle principal est de soutenir une agriculture durable et compétitive, tout en assurant le développement des zones rurales.

**FEAGA** (Fonds Européen Agricole de Garantie): fonds européen qui finance les paiements directs aux agriculteurs et soutient les marchés agricoles dans le cadre de

la politique agricole commune (PAC), les aides (comme les aides de base, l'aide redistributive et l'écorégime), les restitutions à l'exportation, les mesures de stabilisation des marchés et certaines actions de promotion de produits agricoles.

**FEADER** (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural): fond de l'UE qui finance la PAC, avec l'objectif est de soutenir les zones rurales par la compétitivité de l'agriculture, la gestion durable des ressources naturelles et l'action climatique, et le développement territorial équilibré. Il finance des projets variés comme les investissements dans les exploitations, les aides à l'installation, l'agroforesterie et le développement des infrastructures rurales.

**FAO** (Food and Agriculture Organization): Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, agence spécialisée des Nations Unies créée en 1945 pour lutter contre la faim et assurer la sécurité alimentaire. Ses missions principales incluent le développement de l'agriculture durable, l'amélioration nutritionnelle, la fourniture d'aide en cas de crise alimentaire, le partage d'informations et le conseil aux gouvernements sur les politiques agricoles. L'organisation travaille dans plus de 130 pays avec 194 pays membres et l'Union européenne comme membre.

**Mercosur** (Marché commun du Sud): alliance économique et commerciale sud-américaine créée en 1991 par le traité d'Asunción. Son objectif principal est de promouvoir le libre-échange entre ses États membres par l'élimination des barrières tarifaires et la mise en place d'un tarif extérieur commun. Il vise également à coordonner les politiques macroéconomiques et à harmoniser les législations nationales.

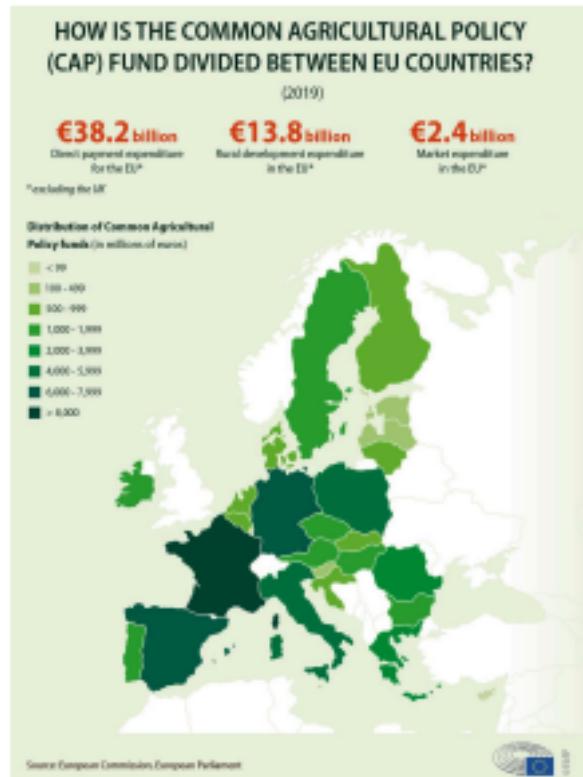
**Agence européenne pour l'environnement** (AEE): agence de l'Union européenne, créée en 1990, qui fournit des informations fiables et indépendantes sur l'environnement et le climat. Son objectif est de soutenir le développement durable en informant les décideurs politiques et le public sur l'état et les tendances environnementales en Europe, et en collectant des données via le réseau Eionet.

## B. Bilan historique

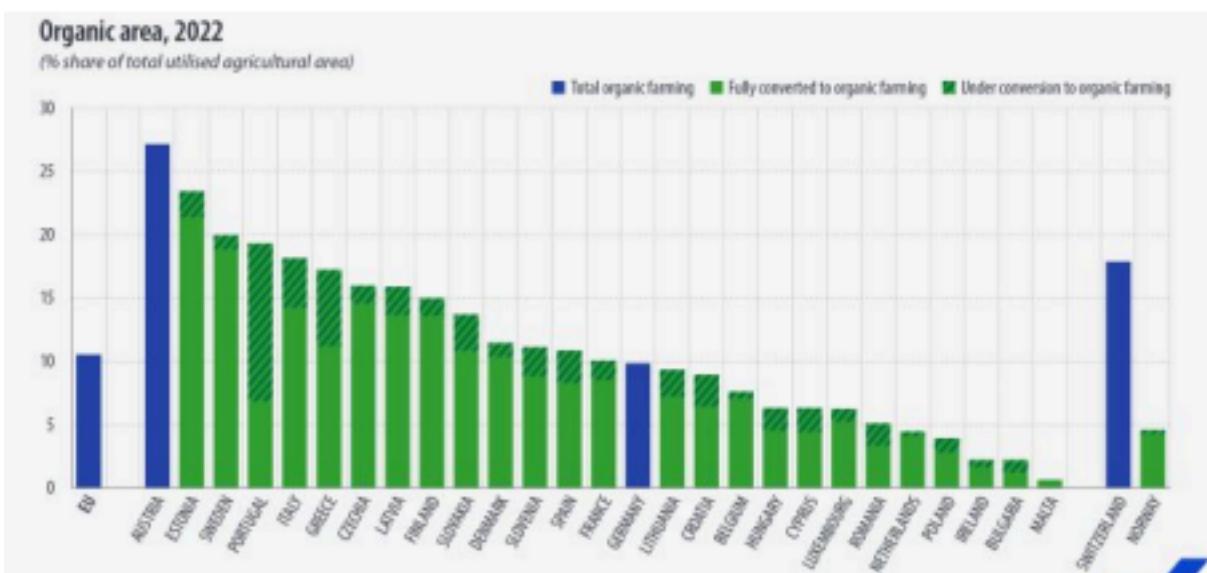
L'histoire de l'agriculture en Europe est marquée par une transformation radicale qui commence lors de la révolution industrielle, qui transforme les régions rurales au XIXe siècle. La mécanisation, l'exode rural et le développement des produits chimiques, engrains et pesticides changent les modes de production. Suite à la Seconde Guerre Mondiale, l'Europe se trouve confrontée à un des enjeux majeurs de l'après-guerre: assurer son alimentation. C'est dans ce contexte qu'est créée en 1962 la Politique Agricole Commune (PAC), visant à atteindre l'autosuffisance alimentaire du continent tout en garantissant un revenu équitable aux agriculteurs. Grâce à la modernisation des

exploitations et au fort soutien accordé à la production, ces objectifs ont été atteints. Toutefois, ce modèle productiviste a engendré d'importants effets négatifs sur le plan écologique et social, tels que la surproduction, la pollution, l'épuisement des sols et le déclin des petites exploitations agricoles. À partir des années 1980, l'Union européenne amorce un tournant environnemental grâce aux institutions européennes comme la Commission européenne DG AGRI. La réforme MacSharry (1992) introduit pour la première fois des aides conditionnées au respect de pratiques durables et crée un pilier dédié au développement rural. Dès 1991, l'agriculture biologique est officiellement reconnue, avant d'être davantage encadrée par la création d'organismes comme l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et par un règlement européen en 2009, accompagné du fameux label Eurofeuille.

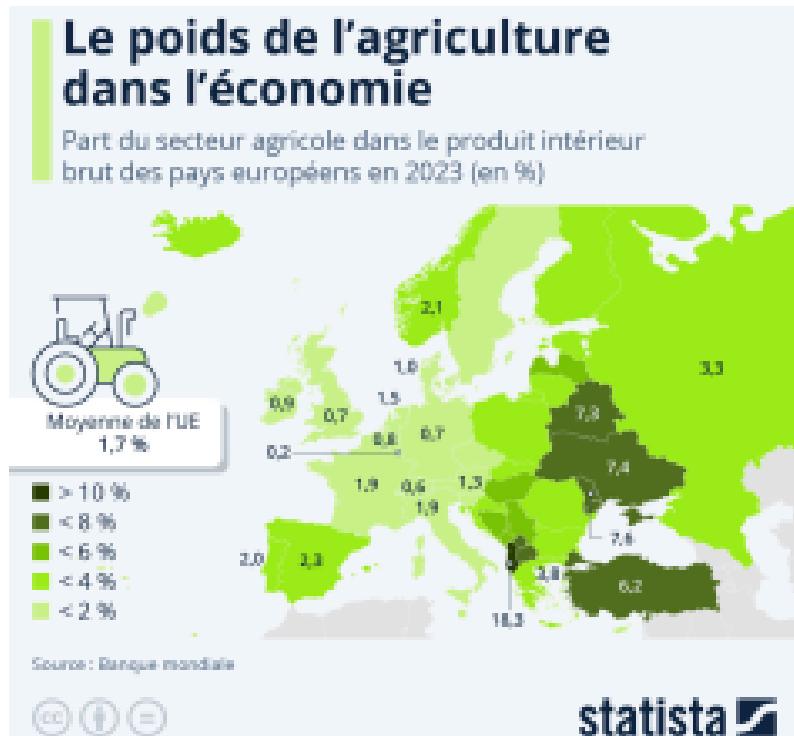
Dans les années 2000-2010, les réformes de la PAC intègrent davantage le développement durable et la lutte contre le changement climatique. Les citoyens, de plus en plus sensibles aux questions alimentaires et écologiques, demandent une transformation profonde des systèmes agricoles. Le Pacte vert européen, European Green Deal (2019) et la stratégie "De la ferme à la table" (Farm to Fork) établissent ainsi un objectif: consacrer au moins 25 % des terres agricoles de l'UE à l'agriculture biologique en 2030.



Aujourd'hui, l'Union européenne est une des grandes puissances agricoles, avec une production agricole de 537 milliards d'euros en 2023. En effet, l'agriculture joue un rôle important dans la plupart des économies des pays européens, avec une moyenne



de l'UE de 1,7% du produit intérieur brut en 2023. L'agriculture biologique, en 2022, en Europe s'étend sur environ 16,9 millions d'hectares, soit 10,5 % de la surface agricole de l'UE. Les parts les plus élevées de surfaces agricoles biologiques se retrouvent en Autriche (27 %), en Estonie (23 %) et en Suède (20 %).



## C. Enjeux

### 1. Enjeux environnementaux

L'objectif de la Convention Citoyenne Européenne sur l'Agriculture Biologique est de mener l'Union Européenne vers une agriculture durable. Ainsi, la CCEAB vise la réduction de l'impact écologique de l'agriculture, puisqu'elle reste une source majeure de pollution des sols, de l'eau et de l'air, qui pourrait être évitée grâce à une transition vers l'agriculture biologique suivant l'objectif européen: 25% des terres agricoles doivent être utilisées pour l'agriculture biologique d'ici 2030. De plus, cette transition agricole ne doit pas seulement passer par une transformation des méthodes agricoles, mais aussi par la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles. En fait, il est impératif d'assurer la protection des espèces comme les pollinisateurs, ainsi que la qualité des sols et de la biodiversité.

### 2. Enjeux économiques

Il est tout de même important de garantir la sécurité des agriculteurs. En effet, si bien la transition écologique est impérative, elle doit tout de même assurer la rentabilité et la juste rémunération des agriculteurs, puisqu'elle implique l'augmentation des coûts de production et donc nécessite de mesurer pour sécuriser les revenus. D'une autre part, il faut, de la même manière, faire face au marché international et à la concurrence internationale. L'ouverture du marché expose l'Europe au danger de la compétitivité des produits importés ne suivant pas les mesures mises en place par l'UE qui pourrait mener à la fragilisation des agriculteurs européens.

### 3. Enjeux sociaux

La Convention Citoyenne se présente comme réponse aux attentes des consommateurs comme le besoin des produits sains qui respectent les conditions sanitaires, de la transparence face à la provenance des produits ainsi qu'une conciliation entre qualité alimentaire et pouvoir d'achat. En fait, en moyenne, un Européen dépense 3 470 euros chaque année pour son alimentation. Cela représentait 21,4 % des dépenses des ménages de l'UE en 2021. De plus, l'agriculture biologique doit avoir comme objectif le soutien des agriculteurs sur le plan social: elle doit contribuer à la revitalisation des zones rurales qui connaissent un déclin démographique depuis des années. Il est tout de même important face au vieillissement de la population agricole: environ un tiers (33,2 %) des chefs d'exploitation agricole de l'UE étaient âgés de 65 ans et plus en 2020, alors que seuls 12 % d'entre eux avaient moins de 40 ans, et 1 % pour les exploitants de moins de 25 ans. D'un autre côté, l'agriculture connaît une grande disparité de genre. En effet, l'agriculture européenne reste avant tout masculine. Parmi les chefs d'exploitations agricoles, on compte seulement 38 % de femmes et donc 62 % d'hommes.

Répartition entre hommes et femmes en 2020 (en %)



Source: [Eurostat - recensement agricole](#)

toute  
l'europe  
Comprendre l'Europe

### 4. Enjeux politiques

Avec cette Convention Citoyenne Européenne sur l'Agriculture Biologique, l'UE doit affronter les difficultés sur la gouvernance européenne. La coordination entre les différentes mesures, comme la PAC et le Green Deal, est un des grands enjeux de ce

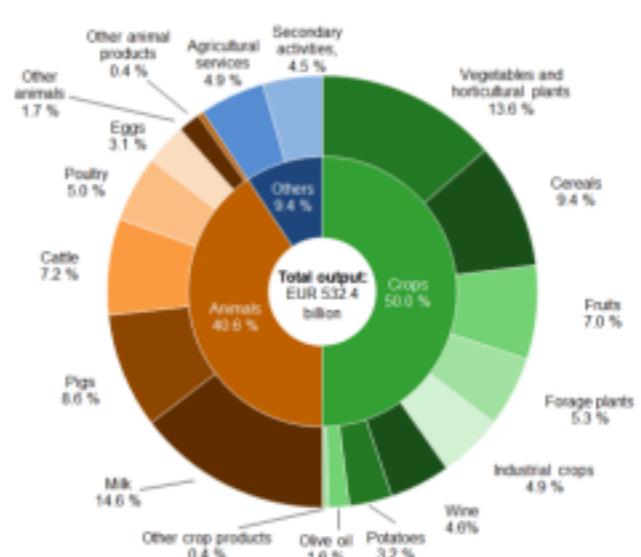
forum, ainsi que la répartition équitable des aides économiques, entre grandes et petites exploitations. La CCEAB cherche également à associer les citoyens à la prise de décision par la démocratisation de l'agriculture. De plus, elle a pour objectif de préparer à d'éventuelles crises, comme le COVID, la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, pour éviter une fragilité de la dépendance alimentaire. Enfin, il est nécessaire de trouver un compromis entre les différents pays membres qui respectent les divers modèles agricoles.

### **III. RÔLE DE L'UNION EUROPÉENNE ET DES PARTIES INVITÉES**

#### **A. L'agriculture européenne: fonctionnement et rôle mondial**

L'agriculture compte un rôle crucial dans l'Union Européenne, avec 9 millions d'exploitations agricoles très diverses dans tout le territoire. En effet, la production agricole européenne repose sur les céréales et le lait, qui à eux deux comptent pour 30% de la production, ainsi que sur la viande et les végétaux. Mais cette production nécessite d'aides de la part des gouvernements nationaux et de la gouvernance européenne également.

**Figure 1: Output of the agricultural industry**  
(% of total output, EU, 2024)



Note: values at basic prices.  
Source: Eurostat (online data code: aact\_eaa01)

eurostat

Depuis 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) est le principal instrument de régulation et de financement de l'agriculture européenne. En reposant sur trois piliers différents, les aides directes aux agriculteurs, les politiques de marché qui régulent les prix, les stocks et les échanges, et les mesures de développement rural avec par exemple des projets écologiques, elle vise à soutenir le

secteur agricole. De plus, avec sa réforme en 2023, la PAC devient davantage centrée sur des objectifs biologiques, en modernisant l'agriculture, soutenant les petites exploitations, renforçant les objectifs environnementaux et climatiques, et offrant plus de souplesse aux pays pour adapter les mesures à leur contexte local. Par ailleurs, l'Union européenne est, en 2024, le premier exportateur mondial de produits agroalimentaires, avec un volume d'exportations de 235,4 milliards d'euros, qui

constitue un nouveau record. L'Union dégage d'autre part un excédent commercial de 46 milliards d'euros, confirmant ainsi sa dominance mondiale dans les échanges agricoles. Elle joue donc un rôle stratégique non seulement sur le plan économique, mais aussi dans la définition des normes internationales de durabilité et de qualité.

En tant que membre influent de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'UE participe activement à la régulation du commerce agricole international. Par le biais de l'Accord sur l'agriculture, elle s'efforce d'établir un commerce plus juste en favorisant la diminution des subventions à l'exportation, l'ouverture progressive des marchés et la clarté des politiques agricoles. L'Union a lentement modifié sa Politique agricole commune (PAC) afin de la rendre plus équilibrée et conforme aux normes du commerce international, en mettant notamment l'accent sur les aides sans impact majeur sur la production.

Dans le but de promouvoir son modèle de durabilité, l'Union européenne tente d'exporter ses normes de durabilité applicables à ses partenaires commerciaux (traçabilité des produits, interdiction des pesticides jugés dangereux, bien-être animal, déforestation zéro, ...) dans le but de devenir le promoteur d'un modèle d'agriculture durable concurrentiel au plan mondial en conciliant performance économique, responsabilité écologique, solidarité internationale. Ainsi, l'UE met en avant priorités sur la transition agroécologique, avec le développement de pratiques favorables aux sols et à la biodiversité, la sécurité alimentaire avec la stabilité des marchés, lutte contre la volatilité, mais aussi coopération internationale pour un meilleur rapport entre solidarité et durabilité de l'alimentation.

Enfin, plusieurs textes européens encadrent aujourd'hui la politique agricole et les ambitions environnementales de l'Union:

- Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) — articles 38 à 44 : base juridique de la Politique agricole commune (PAC).
- Règlement (UE) 2021/2115 : nouveau cadre axé sur les résultats, les éco-régimes et une plus grande flexibilité pour les États membres.
- Pacte vert européen (Green Deal) : feuille de route de l'Union européenne pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- Règlement (UE) 2018/848 : fixe les normes communes pour la production biologique et l'étiquetage des produits bio.

## B. Partenariats clés de l'UE

### Partenariats institutionnels internationaux

L'Union européenne entretient des relations étroites avec plusieurs organisations des Nations Unies, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à laquelle elle est membre depuis 1991, en vue de construire des

systèmes agroalimentaires durables et de contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux de la lutte contre la faim et du changement climatique. Cette ambition commune se traduit, entre autres, par une coopération renforcée en matière de programmes portés conjointement, de la restauration de terres dégradées à la facilitation de la transition agro-écologique, en passant par la diversification des moyens de subsistance dans les pays du Sud. L'Union européenne est d'ailleurs le principal contributeur financier volontaire à la FAO, avec plus de 280 millions de dollars engagés en 2024. L'Union collabore également avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de réduire l'empreinte écologique de l'agriculture, d'encourager l'utilisation durable des ressources naturelles et de soutenir la biodiversité. Ces partenariats institutionnels traduisent la volonté de l'UE de promouvoir une gouvernance mondiale de l'agriculture fondée sur la coopération et la durabilité.

### **Partenariats économiques et commerciaux**

L'Union européenne joue un rôle majeur sur la scène agricole à l'international, en tant que premier exportateur mondial de produits agroalimentaires d'une part, mais également dans le domaine de la régulation commerciale d'autre part. L'exemple de l'accord Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) en est un illustratif. Bien qu'il favorise les échanges commerciaux, il est également source d'inquiétudes environnementales, notamment sur la question de la déforestation et de l'opposition entre modèles agricoles. L'UE tente alors d'insérer dans ses accords des clauses environnementales contraignantes afin que les importations soient conformes aux normes écologiques applicables au sein de l'UE. S'appuyant également sur de solides relations euro-méditerranéennes, notamment avec le Maroc, l'Union en fait un partenaire stratégique pour la modernisation de l'agriculture, la gestion durable de l'eau et le développement de la production biologique entre autres. Ces relations permettent de renforcer la sécurité alimentaire régionale, de mieux valoriser les produits locaux et d'encourager le commerce équitable entre les rives de la Méditerranée.

### **Partenariats scientifiques et sociaux**

L'Union européenne soutient aussi la recherche et l'innovation à travers des programmes tels que Horizon Europe, qui finance des projets portant sur l'agroécologie, la réduction des intrants chimiques et l'adaptation au changement climatique. Ces actions mobilisent l'AEE, qui fournit des données sur l'état des sols, de la biodiversité, et des émissions agricoles. Par ailleurs, la société civile a un poids croissant dans la définition des politiques agricoles européennes. De nombreuses ONG participent aux débats publics et à la sensibilisation des citoyens, telles que IFOAM Organics Europe, Slow Food Europe ou Greenpeace. Grâce à leur implication, la voix des consommateurs et des agriculteurs est relayée au sein d'une politique plus participative et transparente.

## C. Contextualisation politique, situation des États membres

### France

La France demeure la première puissance agricole de l'Union européenne, représentant près de 18 % de la production totale. Avec une valeur de production avoisinant 89 milliards d'euros en 2024, l'agriculture française occupe une place essentielle dans l'économie nationale et dans l'aménagement du territoire. Toutefois, le secteur connaît une profonde mutation : le nombre d'exploitations a chuté de plus de 20 % en dix ans, traduisant une concentration croissante des terres et un vieillissement marqué de la population agricole (âge moyen : 51 ans). La production reste dominée par les grandes cultures et l'élevage, tandis que la viticulture et les filières spécialisées (maraîchage, arboriculture) conservent un poids économique et culturel important. L'agriculture biologique s'est fortement développée au cours de la dernière décennie, atteignant environ 12 % de la surface agricole utile en 2024, soit près de 2,9 millions d'hectares. Cette progression témoigne d'une volonté de transition vers des pratiques plus durables, soutenue par les politiques publiques et la demande des consommateurs, même si le secteur connaît depuis 2022 un ralentissement lié à la baisse du pouvoir d'achat et à la concurrence des produits importés. Les revenus agricoles, très dépendants des aides européennes de la PAC, demeurent fragiles et inégaux selon les filières. Face aux défis du changement climatique, de la transition écologique et du renouvellement des générations, la France cherche à renforcer sa souveraineté alimentaire et à accélérer la transition agroécologique, en intégrant davantage les principes de durabilité, de sobriété en intrants et de valorisation des circuits courts.

### Espagne

L'Espagne est un pilier agricole de l'Union européenne, détenant la plus grande surface agricole utile (SAU) de l'UE. C'est un leader dans la production de fruits, légumes et huile d'olive, dont elle est le premier producteur mondial. Le secteur agricole espagnol est caractérisé par un double visage : d'un côté, une agriculture intensive et très productive tournée vers l'exportation (notamment dans les régions du sud et de l'est), et de l'autre, une agriculture extensive et des zones rurales confrontées à la désertification. L'engagement dans l'agriculture biologique est en forte croissance, faisant de l'Espagne le pays avec la plus grande superficie dédiée au bio en Europe. Cependant, les défis majeurs restent la pénurie d'eau et la sécheresse, qui poussent le gouvernement à chercher un équilibre entre compétitivité et transition écologique, notamment via les plans stratégiques de la PAC.

### Allemagne

L'Allemagne possède l'une des agricultures les plus productives et industrialisées d'Europe, avec un poids économique significatif. C'est un acteur majeur dans la production de céréales, de lait et de viande porcine. Le débat agricole y est très

vif, marqué par une forte influence des lobbies agricoles et une opinion publique de plus en plus sensible aux questions environnementales et au bien-être animal. Le gouvernement allemand soutient activement les ambitions du Pacte Vert européen, mais il est confronté à des tensions internes pour concilier les objectifs environnementaux stricts (comme la réduction des pesticides et des engrains) avec la compétitivité de son puissant secteur agroalimentaire. La part de l'agriculture biologique est en augmentation constante, portée par une demande des consommateurs parmi les plus fortes d'Europe.

### **Italie**

L'Italie est synonyme de qualité, de diversité et de tradition dans le paysage agricole européen. Elle est un leader incontesté dans les produits transformés de qualité (pâtes, vin, fromages) et possède le plus grand nombre d'appellations d'origine protégée (AOP/IGP). Son modèle agricole repose en grande partie sur un tissu de petites et moyennes exploitations familiales. L'agriculture biologique y est très développée, faisant de l'Italie l'un des premiers pays d'Europe en termes de surfaces et d'opérateurs bio. Les défis principaux pour Rome sont le maintien de la compétitivité face aux produits importés moins chers, la lutte contre l'Italian Sounding (imitation de ses produits phares) et la gestion des conséquences du changement climatique, comme les sécheresses récurrentes dans le sud et les phénomènes météorologiques extrêmes qui menacent des cultures emblématiques comme l'olivier.

## **IV. OBJECTIFS ET RÔLE DE LA CONVENTION CITOYENNE**

La Convention citoyenne européenne sur l'agriculture biologique a pour objectif principal de proposer une vision commune de l'avenir agricole européen, conciliant transition écologique, solidité économique et justice sociale. Elle cherche à placer les citoyens au cœur du débat politique européen afin de repenser collectivement le modèle agricole et alimentaire de demain. Cette convention s'inscrit dans la continuité du Pacte vert européen et de la stratégie « De la ferme à la table » pour garantir une alimentation suffisante, abordable et nutritive dans les limites planétaires, et donne une voix directe aux citoyens sur les orientations de la politique agricole commune.

Son premier objectif est de répondre aux défis écologiques majeurs auxquels fait face l'agriculture européenne : la dégradation des sols, la pollution des eaux, la perte de biodiversité et la dépendance aux intrants chimiques. La Convention souhaite encourager une transition vers une agriculture respectueuse des cycles naturels, fondée sur la diversification des cultures, la protection des pollinisateurs et la réduction des pesticides. L'un de ses engagements concrets est de favoriser l'extension de l'agriculture biologique sur au moins 25 % des terres agricoles de l'Union d'ici 2030, en soutenant les agriculteurs dans cette transformation.



**Label Eurofeuille**

De plus, la Convention a également pour ambition de garantir la viabilité économique des exploitations et la justice sociale dans le monde rural. Pour cela, elle propose la mise en place de dispositifs d'aide à la conversion au bio, d'un meilleur accès aux marchés locaux et d'une valorisation équitable des produits biologiques. L'objectif est que chaque agriculteur puisse vivre dignement de son travail tout en participant activement à la transition écologique.

L'un des rôles centraux de la Convention est aussi d'ouvrir un espace de participation citoyenne à l'échelle européenne. Inspirée des forums citoyens existants dans plusieurs pays, elle souhaite écouter les propositions concrètes des citoyens, des associations, des entreprises et des institutions. Elle vise à créer un dialogue direct entre les États membres, les organisations agricoles et les citoyens européens, afin de renforcer la transparence et la confiance dans la prise de décision. Cette communication doit permettre d'adapter les politiques européennes aux réalités locales et de favoriser des solutions communes face aux crises agricoles et climatiques.

Enfin, la Convention a pour mission d'assurer une transition écologique juste et cohérente à l'échelle du continent. S'appuyant sur les piliers de l'agroécologie et de la durabilité, elle vise à construire un modèle agricole européen capable de nourrir les populations tout en respectant les limites de la planète. Elle espère faire de l'Union européenne l'exemple mondial d'une agriculture durable, solidaire, démocratique, impliquant l'ensemble des citoyens, contribuables, consommateurs, producteurs, acteurs du changement.

## **V. BIBLIOGRAPHIE**

[Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne](#)

[Politique agricole commune: comment l'UE soutient-elle les agriculteurs? \(Parlement Européen\)](#)

[The common agricultural policy at 60 \(Parlement Européen\)](#)

[Eurostat: Base de données européenne sur l'agriculture](#)

[Agriculture and rural development \(Commission Européenne\)](#)

[Agriculture Biologique \(Commission Européenne\)](#)

[L'Organisation mondiale du commerce et l'agriculture de l'UE \(Commission Européenne\) Prix européens du bio 2024 \(Commission Européenne\)](#)

[Sustainable food systems \(Parlement Européen\)](#)

[Agriculture et Pêche \(Toute l'Europe\)](#)

[L'Europe, un modèle agricole en bout de course ? \(Les Champs d'ici\)](#)

[Rapport spécial 19/2024: L'agriculture biologique dans l'UE – Des lacunes et des incohérences compromettent le succès de la politique menée](#)

[Food and Agriculture Organization of the United Nations \(FAO\)](#)

[Environmental statement 2023 \(EEA\)](#)

[A Slow Food Approach to Good, Clean and Fair Food Systems in the EU \(Slow Food\) Organic movement's manifesto \(IFOAM\)](#)

[Boosting organic farming: the 2030 Organic Strategy \(Ministère Agriculture Allemagne\) Política Agraria Común \(Ministère Agriculture Espagne\)](#)

[Agriculture biologique : des signes encourageants en 2024 \(Ministère Agriculture France\) Un panorama de l'agriculture en France \(INSEE\)](#)

[Convention Citoyenne sur le Climat](#)

[Assemblée Citoyenne sur l'Agriculture \(Livret du Participant et Guide de Discussion\)](#)